

[Text]

5% in real terms in 1982, you would have allowed the increase in notes in circulation by over \$1 billion.

Mr. Bouey: Do you think we should refuse to allow people to convert their deposit balances into currency, Mr. Blenkarn? This is legal tender; they have to be allowed to take whatever portion of their deposit balances and ask for currency.

Mr. Blenkarn: You are not asking me to accept that, are you, that you can increase your liabilities, and consequently your assets, to make sure that your balance sheet is in balance by notes in circulation by the simple ability to increase notes in circulation whenever you want, and therefore keep the balance sheet of the Bank of Canada in balance?

Mr. Bouey: I do not think you will find that anybody will ever deny you Bank of Canada notes if you want to cash a cheque on your own account, and that is what people do.

What we control, what the matter is here, is not the notes in circulation, we are completely passive there. What we control is the cash reserves of the chartered banks, most of which are held in deposits with us, but they also hold notes, and that is what gives us our power to control the expansion to the banks and the total money supply. It is the total money supply that matters.

• 2020

Mr. Blenkarn: Can we go on to M-1 then, to talk about the total money supply, because you have allowed the M-1 to increase by very close to \$2.5 billion since November 1982. Why?

Mr. Bouey: There is a whole section on that, Mr. Blenkarn, pointing to the difficulties in that particular measure.

The Acting Chairman (Mr. MacLaren): Mr. Blenkarn, I . . .

Mr. Blenkarn: Mr. Chairman, I am just asking the Governor, if the control of the money supply is within his domain, why he cannot tell us how, since November, since the new Minister of Finance took over, he has allowed the M-1 to increase by nearly \$2.5 billion. Why does this happen? Does it happen because it just happens, or does it happen because you have had direction from the Minister of Finance to do it?

The Acting Chairman (Mr. MacLaren): If the Governor will excuse me for a moment, it is our practice in this committee to have 10-minute interventions. In a burst of generosity, I said earlier 20. I was in error. We have followed the practice of 10-minute interventions. Perhaps Mr. Bouey wants to make a brief response to that now, or else, when Mr. Blenkarn has a second time around, he could respond then.

Mr. Bouey: Mr. Chairman, I do want to respond to that last question. The Minister of Finance has not directed us to

[Translation]

termes réels en 1982, vous avez permis une augmentation des billets en circulation de plus de 1 milliard de dollars.

M. Bouey: Croyez-vous que nous devons refuser de permettre aux gens de transformer leurs dépôts bancaires en devises, monsieur Blenkarn? C'est le cours légal; le public doit avoir le droit de retirer ce qu'il veut de son compte en banque et de demander l'équivalent en devises.

M. Blenkarn: Vous ne me demandez pas de croire cela, de croire que vous pouvez augmenter votre passif, et par conséquent votre actif, afin de vous assurer que votre bilan est équilibré grâce aux billets en circulation, simplement parce que vous avez la possibilité d'augmenter lorsque vous le voulez les billets en circulation et, par conséquent, de maintenir en équilibre le bilan financier de la Banque du Canada?

M. Bouey: Je ne crois pas que vous trouviez quiconque pour vous refuser des billets de la Banque du Canada si vous voulez échanger un chèque sur votre compte; et c'est ce que font les gens.

Ce que nous contrôlons, et c'est de cela qu'il est question ici, ce ne sont pas les billets en circulation, nous sommes tout à fait impuissants à ce niveau. Nous contrôlons les réserves-encaisse des banques à charte, la plupart sont déposées chez nous, mais les banques détiennent aussi des obligations, ce qui nous donne justement le pouvoir de contrôler l'expansion des banques et de la masse monétaire totale. C'est le contrôle de la masse monétaire totale qui compte.

M. Blenkarn: Puisqu'il est question de la masse monétaire, passons donc à l'agrégat monétaire M1 puisque vous avez permis à cet agrégat d'augmenter de presque 2.5 milliards de dollars depuis novembre 1982. Pourquoi?

M. Bouey: Monsieur Blenkarn, dans mon rapport, il y a tout un chapitre qui explique les difficultés de cette mesure particulière.

Le président suppléant (M. MacLaren): Monsieur Blenkarn, . . .

M. Blenkarn: Monsieur le président, je demandais simplement au gouverneur pourquoi, si le contrôle de la masse monétaire relève de lui, il ne peut pas nous dire pourquoi, depuis novembre de l'année dernière, au moment où le nouveau ministre des Finances a pris ses fonctions, il a permis à l'agrégat monétaire M1 d'augmenter de tout près de 2.5 milliards de dollars. Pourquoi cela arrive-t-il? Est-ce dû à des conséquences naturelles, ou est-ce parce que le gouverneur a reçu des directives à cet effet du ministre des Finances?

Le président suppléant (M. MacLaren): Je prie le gouverneur de m'excuser, mais c'est la coutume à ce Comité de permettre des interventions de dix minutes. Dans un élan de générosité, plus tôt, j'ai dit vingt. Je me trompais. Nous avons toujours eu des interventions de dix minutes. M. Bouey pourra peut-être répondre brièvement tout de suite, ou sinon, il pourra répondre lorsque M. Blenkarn passera au second tour.

M. Bouey: Monsieur le président, je veux effectivement répondre à cette dernière question. Le ministre des Finances ne